

Après la Révolution Française

En France, l'Assemblée Constituante adopte en 1791 le nouveau Code Pénal, et retire les relations entre personnes de même sexe de la liste des délits, tout comme le blasphème, la magie ou le sacrilège. En 1810, le Code pénal Napoléonien (également adopté en Belgique) confirme cette tendance. De manière plus générale, il est alors possible de distinguer en Europe les pays de culture latine et catholique, tels que l'Italie, l'Espagne ou le Portugal, marqués par l'influence du code Napoléon, et les pays de culture germanique, anglo-saxonne ou slave, soumis à des influences majoritairement protestantes ou orthodoxes et qui adoptent, entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècles, une législation spécifique pénalisant les rapports homosexuels entre hommes.

En Angleterre, sous le règne de la Reine Victoria, la peine de mort pour homosexualité est abolie en 1861 et transformée en prison à vie, jusqu'au *Labouchère Amendment* de 1885 qui punit la «*gross indecency*» (outrage à la pudeur) de deux ans de travaux forcés. Oscar Wilde, en 1895, en est la plus fameuse victime. Il mourra quelques années plus tard des suites de la maladie qu'il a contractée en prison, non sans avoir fait connaître au grand public «l'amour qui n'ose pas dire son nom». Cette affaire est à la fois le signe précurseur des flambées puritaines récurrentes aux XIX^e et XX^e siècles dans la société anglaise, mais aussi celui de la constitution d'une conscience collective de soi des homosexuel·le·s.

En Allemagne, Heinrich Hössli publie en 1836 le premier volume de *Eros: L'amour entre hommes chez les Grecs*, un ouvrage qui a un impact considérable sur le juriste et sexologue Karl Heinrich Ulrichs, auteur en 1864 de *L'énigme de l'amour entre hommes*. Il invente le terme d'«*uranisme*» pour désigner l'amour pour une personne du même sexe et élabore la fameuse théorie du «troisième sexe» selon laquelle «l'uranien» aurait une «âme de femme dans un corps d'homme»⁵. Cette hypothèse est bientôt reprise par le sexologue allemand Magnus Hirschfeld, fondateur en 1897 du premier mouvement homosexuel militant, le *Comité scientifique humanitaire* (CSH ou WhK en allemand). Le mot **homosexualité** apparaît quant à lui pour la première fois en 1869 dans une lettre de l'écrivain hongrois Karoly Maria Kertbeny, adressée au ministre de la Justice de la Prusse et réclamant l'abolition des lois pénales sur les «actes contre nature». Ce néologisme à la consonance médicale traduit bien l'intérêt nouveau que les médecins, psychiatres et sexologues portent à cette question. Tous s'affrontent quant aux origines de cette «perversion» et aux moyens de la «soigner». En 1857, le français Ambroise Tardieu, médecin conseil auprès des tribunaux, avait déjà dressé une liste des «signes de la pédérastie», utilisable par les juges. À la fin du XIX^e siècle, ce sont désormais les théoriciens de la dégénérescence, comme le viennois Richard von Krafft-Ebing, qui rencontrent le plus vif écho. Le sexologue anglais Havelock Ellis (*Sexual Inversion*, 1898) est davantage réceptif aux revendications homosexuelles, même si sa définition de la lesbienne selon le modèle de «l'invertie congénitale» n'est pas exempt de stéréotypes.

5 Comme le souligne Michel Foucault dans *La Volonté de savoir* (1976) : «L'homosexualité est apparue comme une des figures de la sexualité lorsqu'elle a été rabattue de la pratique de la sodomie sur une sorte d'androgynie intérieure, un hermaphroditisme de l'âme.»

En 1905, Sigmund Freud publie les *Trois essais sur la théorie sexuelle*, ouvrage révolutionnaire par sa théorie de la sexualité infantile selon laquelle l'enfant est un «*pervers polymorphe*» qui connaît plusieurs manières de satisfaction. D'après Freud, à l'adolescence, l'instinct sexuel se transforme pour arriver au désir du sexe opposé, le «*but sexuel normal*». Si le schéma d'évolution est interrompu ou mal vécu apparaissent les «*aberrations sexuelles*», parmi lesquelles l'inversion qui, selon lui, est une perversion mineure et un arrêt dans le développement de la sexualité. Il ne présente cependant jamais l'homosexualité comme une maladie dont il faudrait guérir, ni comme un «*vice*» dont la «*faute*» incomberait aux parents, en particulier à la mère, ce que nombre de ses disciples et vulgarisateurs ne se priveront pas de faire⁶.



En Russie, influencé par le travail de Hirschfeld, le juriste Vladimir Nabokov, père de l'écrivain auteur du sulfureux roman *Lolita*, avait lancé au tournant du siècle une campagne pour la dépénalisation de l'homosexualité en Russie. Celle-ci est finalement obtenue au terme de la révolution bolchevique de 1917 qui voit la promulgation d'un nouveau code pénal révolutionnaire. Cependant, si en Europe, l'URSS – et les partis communistes – bénéficient alors d'une aura progressiste en matière sexuelle, leur positionnement demeure ambigu et l'homosexualité continue d'être vue comme «*anormale*». Avec l'arrivée de Staline au pouvoir, la priorité est donnée à la famille et à la reprise de la natalité. Un décret de décembre 1933 re-pénalise les relations homosexuelles tandis que l'homosexualité est désormais désignée par la propagande communiste comme une «*perversion fasciste*».

De «l'âge d'or» de Weimar aux déportations nazies

Dans l'entre-deux-guerres, l'Allemagne s'affirme comme le centre de l'émancipation homosexuelle en Europe, avec plusieurs mouvements homosexuels de masse, une presse spécialisée, et des milliers de bars et de clubs gay et lesbiens (F. Tamagne, 2000). La lutte contre la pénalisation de l'homosexualité devient une cause pour laquelle des personnalités s'engagent⁷. En parallèle, la libéralisation des mœurs s'accroît et la tolérance gagne du terrain dans les centres urbains, surtout parmi les milieux favorisés. Le Berlin des années folles devient un bouillonnant centre de l'avant-garde artistique et littéraire, souvent ouverte aux thématiques homosexuelles⁸. Néanmoins, les actes sexuels entre hommes, visés par le §175 du code pénal, en vigueur depuis 1871, demeurent passibles de prison, et le discours puritain de l'Église et de la presse ne tarit pas. À partir des années trente, dans un contexte de crise politique, économique et sociale, ces discours homophobes trouvent de plus en plus d'écho. L'arrivée au pouvoir de Hitler voit la destruction de la scène homosexuelle allemande, marquée notamment par le pillage de l'Institut pour la Connaissance Sexuelle de Magnus Hirschfeld, fondé en 1919 et de réputation internationale.

6 La médicalisation puis la «*psychoanalyse*» de l'homosexualité ont, dès la fin du XIX^e siècle, constitué la main armée d'un «*bio-pouvoir*» dont le développement a eu comme conséquence, d'après Foucault, «*l'importance croissante prise par le jeu de la norme aux dépens du système juridique de la loi*». De criminel, l'homosexuel est devenu «*déviant*» ou «*pervers*». (op. cit.)

7 Albert Einstein, Léon Tolstoï, Hermann Hesse, Rainer Maria Rilke, Stefan Zweig, Thomas Mann, Émile Zola, Richard von Krafft-Ebing, Sigmund Freud ou Max Brod, pour ne citer que les plus célèbres signent la pétition lancée par Magnus Hirschfeld contre le §175. Le parti démocrate, le SPD (socialiste) et le KPD (communiste) se prononcent également pour la dépénalisation.

8 Une iconographie lesbienne est véhiculée par des femmes artistes de renommée internationale (*Les Lesbianaires*, n°31, novembre 1991).

La répression s'accroît en 1934 après la « nuit des longs couteaux » et l'élimination de Röhm, chef de la SA et homosexuel notoire. Celle-ci est motivée avant tout par des fins politiques, mais Hitler sait la présenter comme une croisade en faveur de l'ordre moral. Le § 175 est renforcé en 1935, et près de 100 000 homosexuels sont fichés par les différents organismes de surveillance. Les homosexuels jugés « à risques » (prostitué, pédophile ou simplement récidiviste) peuvent alors être placés en détention préventive, ou envoyés en camp de concentration. Au total, entre 5 000 et 15 000 homosexuels auraient ainsi été envoyés dans les camps, où la plupart trouvèrent la mort, dans des conditions dramatiques, victimes des sévices des gardiens, du travail forcé ou d'expériences « médicales » déshumanisantes (castration). Souvent séparés des autres prisonniers (l'homosexualité est jugée « contagieuse »), les « triangles roses »⁹ souffrent tout particulièrement de l'isolement, et de l'hostilité parfois non dissimulée des autres déportés.

Si les lesbiennes échappent, dans l'ensemble, aux persécutions, certaines d'entre elles sont arrêtées au titre de la loi autrichienne, qui réprime depuis 1852 l'homosexualité féminine, ou sous d'autres prétextes, et déportées comme asociales ou communistes. Certaines d'entre elles sont placées d'office dans les bordels des camps, et livrées au viol systématique. Le nombre exact de lesbiennes victimes du nazisme demeure aujourd'hui encore inconnu¹⁰. C'est que les témoignages sont rares (H. Heger, 1981 ; P. Seel, 1994) : au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le § 175 reste en vigueur¹¹ et les homosexuels se voient privés du statut de « victime du nazisme », qui est alors octroyé aux autres déportés, et certains doivent même finir de purger leur peine en prison. En France, la déportation des homosexuels vivant dans les départements d'Alsace-Moselle, sous le contrôle du Reich, n'est pas davantage prise en compte d'autant que par l'ordonnance du 6 août 1942 le régime de Vichy introduit pour la première fois depuis la Révolution française une discrimination relative à l'homosexualité¹².

Vers la « libération » homosexuelle

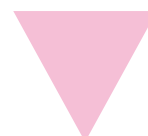
Pendant vingt-cinq ans, les homosexuel·le·s subirent encore les foudres de la société tant à l'Est avec les purges staliniennes qu'à l'Ouest, avec la chasse aux sorcières du sénateur Joseph Mac Carthy aux États-Unis, qui visait autant les homosexuels que les communistes. Pourtant, le sexologue Alfred Kinsey, dans ses célèbres rapports sur la sexualité de l'homme (1948) et de la femme (1953), mit en évidence le caractère répandu des pratiques homosexuelles, et avança l'idée d'un « *continuum sexuel* », contre la volonté tenace de classer les individus en catégories définitives et exclusives (homos/hétéros). En 1973 l'*American Psychiatric Association* ôta

9 C'est le signe distinctif que les homosexuels devaient porter dans les camps. Voir www.triangles-roses.com

10 Voir www.360.ch/presse/2004/10/lesbiennes_sous_le_iiiie_reich_disparaître_ou_mourir.php

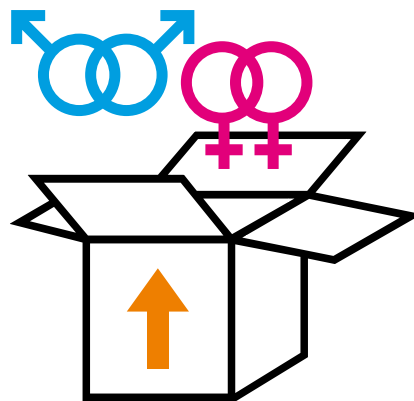
11 La RFA conserva jusqu'en 1969 la version renforcée en 1935 du §175 ; la RDA revint à la version en vigueur sous Weimar, finalement supprimée en 1968. Une discrimination sur l'âge de la majorité sexuelle fut maintenue jusqu'en 1994 dans l'Allemagne réunifiée. Il fallut attendre mai 1985 pour que Richard von Weizsäcker, président de la RFA, reconnaisse publiquement la persécution des homosexuels sous le régime nazi et le 10 mai 2002 pour que le Bundestag vote finalement la réhabilitation.

12 Elle prévoyait une amende et une peine comprise entre 6 mois et 3 ans de prison pour tout acte homosexuel ou lesbien perpétré avec un mineur de moins de 21 ans, alors que la majorité sexuelle était fixée à 13 ans pour les hétérosexuels. Cette législation, maintenue à la Libération (la majorité sexuelle étant portée à 15 ans pour les actes hétérosexuels), fut aggravée en 1960 par l'amendement Mirguet, qui fit de l'homosexualité un « fléau social » et resta en place jusqu'en 1982. En Belgique, une discrimination semblable fut mise en place en 1965 et supprimée en 1985.



l'homosexualité de la liste des maladies mentales et, le 1^{er} janvier 1993, l'Organisation Mondiale de la Santé fit de même.

Les homosexuel·le·s s'organisent de plus en plus sous une forme militante, que ce soit dans les années 50 par le biais d'associations «homophiles», comme Arcadie, puis dans le cadre de mouvements révolutionnaires comme le FHAR (Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire) en France ou le *Gay Liberation Front* en Angleterre qui voient le jour dans les années 70, à la suite des événements de *Stonewall*, aux États-Unis. Souvent critiques à l'égard de ces mouvements très masculins, les lesbiennes jouent un rôle actif au sein des mouvements féministes, et créent des mouvements autonomes. Tous ces mouvements allaient jouer un rôle décisif dans la marche vers l'émancipation et la reconnaissance des droits des homosexuel·le·s.



Combattre l'homophobie



Pour une
école ouverte
à la diversité



Une initiative de la Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française